«Traître génétique»

27/07/2009 à 21h11

PARIS – Me Francis Szpiner a qualifié l'un de ses confrères de «traître génétique». Il pourrait faire l'objet de sanctions disciplinaires…

Ses propos ne sont pas passés inaperçus. Francis Szpiner, avocat de la famille d'Ilan Halimi, pourrait faire l'objet d'une enquête après avoir tenu des propos peu amènes après le procès du «gang de barbares».

Dans un article publié le 23 juillet dans «Le Nouvel Observateur», Francis Szpiner qualifiait notamment l'avocat général au procès, Philippe Bilger, de «traître génétique»**. L'ancien avocat de Jacques Chirac et d'Alain Juppé s'en prenait également à ses confrères de la défense, des «connards d'avocats bobos de gauche», selon lui. (…)

Source : 20minutes.fr

**Le père de Philippe Bilger avait été condamné pour collaboration à la fin de la Seconde Guerre mondiale